

Municipalité de Morin-Heights

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le mercredi, 14 août, 2013, à laquelle sont présents, Messieurs les conseillers Jean Dutil, Claude P. Lemire et Jean-Pierre Dorais, formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Madame la conseillère Leigh MacLeod se joint à la séance à 19h34.

Madame la conseillère Mona Wood se joint à la séance à 19h50.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

Monsieur le conseiller Peter MacLaurin est absent.

À 19h30, Monsieur le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue au public et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

150.08.13 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

3 ADMINISTRATION

3 1 Approbation des procès-verbaux

3 1 2 Rapport du Directeur général

3 2 Finances

3 2 1 Bordereau de dépenses

3 2 2 État des activités financières au 31 juillet 2013

3 2 3 Adjudication de l'émission de billets

3 2 4 Modifications suite au financement des règlements d'emprunt 427, 428,429, 433, 400 et 491-2012

3 3 Correspondance

3 4 Personnel

3 4 1

3 5 Résolution

3 5 1 Entente pour l'acquisition de la propriété du Commons

3 6 Réglementation

3 6 1

4 SÉCURITÉ PUBLIQUE

4 1 1 Rapport mensuel du Directeur

4 1 2 Rapport d'activité de la SPCA

4 1 3 Rapport d'activité de la SQ

4 2 Personnel

4 2 1

4 3 Résolution

4 3 1 Approbation de l'entente avec la Croix-Rouge

4 3 2 Demande YMCA – Cyclo-Tour du Parc 2013

Municipalité de Morin-Heights

- 4 4 Réglementation**
- 4 4 1 Avis de motion - Règlement 508 qui modifie règlement 425 - matières résiduelles
- 5 TRAVAUX PUBLICS**
- 5 1 Rapport mensuel du Directeur
- 5 2 Personnel**
- 5 2 1
- 5 3 Résolution**
- 5 3 1 Déneigement du stationnement de l'hôtel de ville
- 5 3 2 Déneigement des traverses de ski de fond
- 5 3 3 Déneigement du stationnement aérobique
- 5 3 4 Contrat - fourniture de sel
- 5 3 5 Contrat - fourniture de sable
- 5 3 6 Entente avec le MTQ - déneigement hiver 2013-2014
- 5 3 7 Subvention - amélioration du réseau routier
- 5 4 Réglementation**
- 5 4 1
- 6 ENVIRONNEMENT ET PARCS**
- 6 1 Rapport mensuel du Directeur
- 6 1 2
- 6 2 Personnel**
- 6 2 1
- 6 3 Résolution**
- 6 3 1 Dépôt du plan d'action révisé Gaz à effet de serres
- 6 3 2 Appui à la motion M-441 sur les restrictions visant le règlement des embarcations sur les plans d'eau
- 6 4 RÉGLEMENTATION**
- 6 4 1
- 7 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
- 7 1 Rapport mensuel du Directeur
- 7 1 2
- 7 2 Personnel**
- 7 2 1
- 7 3 Résolution**
- 7 3 1
- 7 4 RÉGLEMENTATION**
- 7 4 1 Avis de motion - Règlement 509-2013 qui établit les normes de salubrité applicables aux immeubles sur le territoire de la municipalité de Morin-Heights
- 8 LOISIRS ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ**
- 8 1 1 Rapport mensuel de la Directrice
- 8 1 2
- 8 2 Personnel**
- 8 2 1
- 8 3 Résolution**
- 8 3 1 Demande d'autorisation - Demi-marathon de la Vallée de Saint-Sauveur
- 8 3 2 Félicitations - Arts Morin-Heights
- 9 Affaires nouvelles
- 10 Période de questions
- 11 Levée de l'assemblée

151.08.13 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2013 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

Le Directeur général avise le conseil qu'il a corrigé les résolutions 255.11.09 et 214.10.12.

Municipalité de Morin-Heights

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2013 et prend note des corrections.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le suivi des dossiers en cours et certains documents d'ordre financiers.

152.08.13 BORDEREAU DE DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de juillet 2013 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Le conseil a étudié les listes et :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil approuve les comptes tel que détaillés dans les listes déposées.

Du 1er au 31 juillet 2013	
Comptes à payer	388 862,62 \$
Comptes payés d'avance	151 162,03 \$
Total des achats	540 024,65 \$
Paiements directs bancaires du mois	9 588,30 \$
Total des dépenses	549 612,95 \$
Salaires nets	95 611,25 \$
GRAND TOTAL	645 224,20 \$

Monsieur le maire et le Directeur général sont autorisés à faire les paiements.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 JUILLET 2013

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières au 31 juillet 2013.

153.08.13 ADJUDICATION DE L'ÉMISSION DE BILLETS

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour le financement des règlements 427 - travaux d'asphaltage sur la rue des Cimes; 428 - travaux d'asphaltage sur la rue du Sommet; 429 - travaux d'asphaltage dans le Domaine Bois-du-Ruisseau; 433 - travaux sur le réseau d'eau potable du Village; 400 - municipalisation du réseau de distribution d'eau potable du Domaine Balmoral et 491-2012 - qui décrète les travaux de remplacement de la conduite de distribution de l'eau potable et les travaux connexes sur le chemin du Village et un emprunt pour y pourvoir dans le cadre du programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence;

Municipalité de Morin-Heights

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que la municipalité accepte l'offre qui lui est faite par la Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt du 21 août 2014 au montant de 1 954 700 \$ par billets en vertu des règlements 427, 428, 429, 433, 400 et 491-2012, au prix de 98,69300 échéant en série 5 ans comme suit :

117 300 \$	1,95000%	21 août 2014
120 900 \$	2,15000%	21 août 2015
124 900 \$	2,35000%	21 août 2016
128 800 \$	2,60000%	21 août 2017
1 462 800\$	2,80000%	21 août 2018

Que les billets, capital et intérêts seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Madame la conseillère Leigh MacLeod se joint à la séance à 19h34.

154.08.13 MODIFICATIONS SUITE AU FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 427, 428, 429, 433, 400 ET 491-2012

Attendu que conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Morin-Heights souhaite emprunter par billet un montant total de 1 954 700 \$:

Règlements	Montants
427	13 300 \$
428	23 129 \$
429	66 720 \$
433	63 100 \$
433	204 600 \$
400	211 400 \$
491-2012	286 800 \$
491-2012	1 085 651 \$

Attendu que la Municipalité de Morin-Heights désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (chapitre D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

Attendu que la Municipalité de Morin-Heights aura, le 20 août 2013, un montant de 373 300 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 576 000 \$, pour une (des) période(s) de 5 et 10 ans, en vertu des règlements numéros 427, 428, 429 et 433;

Attendu qu'un montant total de 2 451 \$ a été payé comptant, laissant ainsi un solde net à renouveler de 370 849 \$;

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Municipalité de Morin-Heights

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Qu'un emprunt par billet au montant de 1 954 700 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 427, 428, 429, 433, 400, 491-2012 soit réalisé.

Que les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier.

Que les billets soient datés du 21 août 2013.

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014	117 300 \$
2015	120 900 \$
2016	124 900 \$
2017	128 800 \$
2018	132 800 \$
2018	1 330 000 \$

Que pour réaliser cet emprunt, la Municipalité de Morin-Heights émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 21 août 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 433, 400 et 491-2012, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Que la Municipalité de Morin-Heights emprunte 370 849 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets pour un terme additionnel de 1 jour au terme original des règlements numéros 427 428 429 et 433.

CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois de juillet 2013. Le conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le Directeur général donnera suite à la correspondance.

Correspondance reçue

- 1 F. et J. Karam: travaux chemin du Village
- 2 Fondation médicale: remerciements - courses bateaux-dragon
- 3 Club de golf Balmoral: accumulation de branches
- 4 Sécurité publique du Québec: aide financière
- 5 N. Schmekel: pétition - signalisation Green Acres
- 6 L. Tremblay: plainte relative à la plage
- 7 M. Valiquette: plainte - stationnement d'épicerie
- 8 M. Côté: pétition - Mountainview
- 9 J. Girard: circulation sur la Route 364
- 10 SQ: rapport annuel d'activités du district
- 11 Projets citoyens: programme d'économie d'eau
- 12 Ministère de la santé et des services sociaux: invitation à la conférence internationale des villes amies des aînés
- 13 Saint-Donat: randonnée du bonheur
- 14 Jeunesse Action Rosemère: invitation au tournoi de golf
- 15 MRC des Pays-d'en-Haut: dépliant Les terres publiques

Municipalité de Morin-Heights

- 16 Légion royale canadienne: demande de don
- 17 MAMROT: 18e édition du prix en infrastructures municipales
- 18 MRC des Pays-d'en-Haut: Règlement 271-2013
- 19 MTQ: Affichage - Route 329
- 20 L. Dagenais: Offre d'acquisition de propriété

Correspondance envoyée

- A E. Hoss-Desmarais: taxe d'eau sur les piscines
- B N.Fiorilli: collecte des matières résiduelles
- C T. Kuenzli: dos d'âne
- D S. Katz: installation d'un miroir
- E M. Kingsbury: 784, chemin du Village
- F M. Brisson: offre de cession
- G F. Daigneault et D. Brochu: déneigement - rue Groulx
- H P. Dupuis: collecte des matières résiduelles
- I H. Miller: collecte des matières résiduelles
- J F. Tur: travaux sur le chemin Lakeshore
- K G. Tétreault: travaux sur le chemin Lakeshore
- L R. MacDonald: travaux sur le chemin Lakeshore

155.08.13 ENTENTE POUR L'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ DU COMMONS

Considérant que cette propriété permet de joindre le Parc Bellevue au Corridor aérobique,

Considérant l'entente intervenue avec Développement Commonheights Inc., dont copie est jointe à la présente;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil autorise l'acquisition de l'immeuble vacant connu comme étant les lots du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil suivants:

Matricule 4684-46-6972	Lots	3 206 432
		3 802 408
		3 802 407
		3 802 406
Matricule 4684-36-6103	Lots	3 690 417
		3 805 344
		3 802 409
Matricule 4684-46-4206	Lot	3 208 188

Le tout contient une superficie de 17 600,7 mètres carrés, tel que montré au plan cadastral annexé à la présente.

Que le conseil autorise que le prix d'achat sera de deux cent neuf mille neuf cent cinquante dollars (209 950 \$) .

Que la somme de trente mille dollars (30 000 \$) sera versé au moment de la signature de l'acte notarié et le solde de cent soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante dollars (179 950 \$) avant le 1^{er} mars 2014.

Que le maire et le Directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité.

Municipalité de Morin-Heights

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de juillet 2013 du Directeur du service de sécurité incendie.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SPCA

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, le rapport d'activités de la SPCA au 4 juillet 2013.

Le conseil prend note des actions à entreprendre au cours de cette période.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SQ

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, le rapport d'activités de la Sûreté du Québec au 4 août 2013.

Le conseil prend note des actions à entreprendre au cours de cette période.

156.08.13 APPROBATION DE L'ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE

Considérant qu'il y a lieu de renouveler la lettre d'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne, division du Québec;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil autorise le renouvellement de l'entente qui est annexé à la présenter pour en faire partie intégrante et autorise le versement de la contribution annuelle de la municipalité qui s'établie comme suit :

- 2013-2014 : 0,15 \$ per capita
- 2014-2015 : 0,15 \$ per capita
- 2015-2016 : 0,15 \$ per capita

157.08.13 DEMANDE YMCA - CYCLO-TOUR DU PARC 2013

Considérant que la demande présentée par YMCA du Québec pour la tenue de leur événement, Cyclo-Tour du Parc 2013, les 14 et 15 septembre 2013;

Considérant qu'il est de la responsabilité des organisateurs d'obtenir les autorisations du Ministère des transports et de la Sûreté du Québec;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil n'objecte pas à la tenue de l'évènement.

Que ce Conseil avise les organisateurs qu'il est de leur ressort de réunir des bénévoles et le personnel nécessaire pour ces activités.

Municipalité de Morin-Heights

Que ce conseil avise le comité organisateur que les services de la Sûreté du Québec à l'intersection de la Route 364 est requise pour assurer la sécurité.

A.M. 07.08.13 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 508 QUI MODIFIE LE RÈGLEMENT 425 - MATIÈRES RÉSIDUELLES

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais que le règlement 508-2013 qui modifie le règlement 425 - matières résiduelles sera présenté lors d'une prochaine session.

Le projet de règlement étant remis au Conseil, le Directeur général sera dispensé d'en faire lecture.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de juillet ainsi que la liste de gestion des appels journaliers et de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

158.08.13 DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Considérant que le déneigement du stationnement de l'hôtel de ville doit être confié à l'entreprise privée pour des raisons d'efficacité;

Considérant la municipalité a procédé à une demande de prix et les entrepreneurs suivants ont été invités à présenter une offre;

David Riddell Excavation et transport	Déneigement Carruthers
Construction Stewart	Normand Dupont

Considérant que la municipalité a reçu les prix suivants :

Soumissionnaires	Prix
Construction Stewart	5 616,53 \$

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil octroie le contrat de déneigement du stationnement de l'hôtel de ville pour l'hiver 2013-2014 à Construction Stewart pour un total de 5 616,53 \$, taxes incluses;

Que le Directeur général soit autorisé à signer l'entente de service lequel ce dernier soit autorisé à faire le paiement selon les modalités du document dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

159.08.13 DÉNEIGEMENT DES TRAVERSES DE SKI DE FOND

Considérant que le déneigement des traverses de ski de fond doit être confié à l'entreprise privée pour raison d'efficacité;

Municipalité de Morin-Heights

Considérant que la municipalité a procédé à une demande de prix et les entrepreneurs suivants ont été invités à présenter une offre:

David Riddell Excavation et transport	Déneigement Carruthers
Construction Stewart	Normand Dupont

Considérant que la municipalité a reçu le prix suivant :

Soumissionnaires	Prix
Déneigement Carruthers	1 518,21 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil octroie le contrat de déneigement des traverses de ski de fonds pour l'hiver 2013-2014 à Déneigement Carruthers pour un total de 1 518,21 \$, taxes incluses;

Que le Directeur général soit autorisé à signer l'entente de service lequel ce dernier soit autorisé à faire le paiement selon les modalités du document dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

160.08.13 DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT AÉROBIQUE

Considérant que le déneigement du stationnement du corridor aérobique doit être confié à l'entreprise privée pour raison d'efficacité;

Considérant que la municipalité a procédé à une demande de prix et les entrepreneurs suivants ont été invités à présenter une offre:

David Riddell Excavation et transport	Déneigement Carruthers
Construction Stewart	Normand Dupont

Considérant que la municipalité a reçu les prix suivants :

Soumissionnaires	Prix
Déneigement Carruthers	3 752,78 \$
Construction Stewart	4 018,38 \$

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil octroie le contrat de déneigement du stationnement du corridor aérobique pour l'hiver 2013-2014 à Déneigement Carruthers pour un total de 3 752,78 \$, taxes incluses;

Que le Directeur général soit autorisé à signer l'entente de service lequel ce dernier soit autorisé à faire le paiement selon les modalités du document dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

161.08.13 CONTRAT - FOURNITURE DE SEL

Considérant que l'administration a procédé à un appel d'offres et a invité les entreprises suivantes à présenter leur soumission pour la fourniture de sel comme fondant:

Municipalité de Morin-Heights

Sel Cargill	Sel Warwick Inc.
Location Jean Miller Inc.	Lafarge North America
Sifto Canada Inc.	Mines Seleine

Considérant que la municipalité a reçu des offres des entreprises suivantes pour la livraison de 700 tonnes métrique:

Soumissionnaires	Prix (taxes inc.)
Sel Warwick Inc.	77 574,00 \$
Sifto Canada Inc.	66 654,00 \$
Technologie de dégivrage Cargill	65 583,00 \$
Mines Seleine Inc.	75 565,00 \$

Considérant que les crédits sont prévus au budget courant;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil octroi au plus bas soumissionnaire, Technologie de dégivrage Cargill, le contrat pour la livraison de sel au garage municipal et à la demande, au prix unitaire de 81,49 \$ la tonne métrique pour environ 700 t.m., soit une dépense d'environ 65 583,00 \$, taxes incluses.

Le paiement sera fait selon les prix soumis au bordereau et les quantités réelles et aux conditions du devis.

Madame la conseillère Mona Wood se joint à la séance à 19h50.

162.08.13 CONTRAT - FOURNITURE DE SABLE

Considérant que l'administration a procédé à un appel d'offres et a invité les entreprises suivantes à présenter leur soumission pour la fourniture de sable pour l'hiver 2013;

Lafarge North America	Beauval Sable L.G.
Les Entreprises forestières T&W Seale Inc.	Location Jean Miller
David Riddell Excavation/Transport	Recyclage Sainte-Adèle

Considérant que la municipalité a reçu des offres des entreprises suivantes :

Soumissionnaires	Prix
Lafarge Canada Inc.	62 880,00 \$
David Riddell Exc. transport	61 320,00 \$
Location Jean Miller Inc.	52 670,00 \$
Entreprises T&W Seale Inc.	58 340,00 \$

Considérant que les crédits sont prévus au budget courant;

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire, Location Jean Miller Inc., au prix avant taxes de 10,73 \$ t.m. pour le sable et 1,00 \$ t.m. pour la mise en réserve, pour un total de 52 670,00 \$, taxes incluses pour l'ensemble du contrat.

Municipalité de Morin-Heights

Le paiement sera fait après une évaluation des quantités et selon le prix unitaire soumis au bordereau des prix.

Que la livraison soit faite aux heures régulières du garage et en conformité au règlement relatif aux nuisances.

Que le Directeur général soit autorisé à signer le contrat et faire les paiements selon les conditions du devis.

163.08.13 ENTENTE AVEC LE MTQ - DÉNEIGEMENT HIVER 2013 - 2014

Considérant que le Ministère des Transports du Québec et l'administration ont convenu d'une entente de principe sur le déneigement des sections des routes 329 et 364 qui traversent la Municipalité qui est annexée à la présente;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accepte les termes de l'entente de principe intervenue avec le Ministère des Transports visant le déneigement des routes 329 et 364 sur une distance de 17,869 kilomètres pour la saison 2013-2014 renouvelable annuellement pour les deux saisons suivantes.

Que le Maire et de directeur général soient autorisés à signer les documents afférents.

164.08.13 SUBVENTION -AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Considérant que la municipalité a obtenu une subvention du Ministère des Transports de 15 000 \$ pour l'amélioration du chemin Jackson, suite à la recommandation de monsieur Roland Richer, député d'Argenteuil;

Considérant que les travaux ont été réalisés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Jackson pour un montant subventionné 15 000 \$, et joint à la présente copie des pièces justificatives conformément aux exigences du Ministère des transports.

Que ce Conseil confirme que les travaux ont été exécutés sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que les dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Que ce conseil remercie le Député d'Argenteuil de son appui.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR / INSPECTEUR

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel du Directeur du service de l'environnement et des parcs ainsi que le suivi des réseaux d'eau potable.

Municipalité de Morin-Heights

165.08.13 DÉPÔT DU PLAN D'ACTION RÉVISÉ GAZ À EFFET DE SERRES

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, le Plan d'action 2013-2017 visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du programme *Climat municipalités*.

Le conseil prend note des actions à entreprendre au cours de cette période.

166.08.13 APPUI À LA MOTION M-441 SUR LES RESTRICTIONS VISANT LE RÈGLEMENT VISANT LE RÈGLEMENT DES EMBARCATIONS SUR LES PLANS D'EAU

Considérant le processus actuel qui permet à une municipalité de demander des restrictions sur les plans d'eau auprès de Transport Canada est long, complexe et coûteux;

Considérant que les exigences empêchent de régler rapidement les disputes et ouvrent la porte à plusieurs mécontentes dans les collectivités et a souvent été dénoncée par des municipalités;

Considérant que les municipalités sont plus proches des citoyens et donc mieux placées pour proposer des changements concernant la gestion des eaux sur leur territoires;

Considérant qu'un processus allégé permettrait de mieux gérer les plans d'eau, de mieux protéger l'environnement, d'améliorer la sécurité publique et d'apaiser plusieurs conflits locaux autour de l'utilisation des lacs et cours d'eau;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil demande à la Chambre des communes d'appuyer la motion M-441, déposée par monsieur le député de Laurentides-Labelle visant à faciliter la gestion des embarcations sur nos lacs et rivières en procédant à une révision du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des embarcations.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du mois de juillet 2013 du Directeur du Service d'urbanisme.

A.M. 08.08.13 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 509-2013 QUI ÉTABLIT LES NORMES DE SALUBRITÉ APPLICABLES AUX IMMEUBLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE MORIN-HEIGHTS

Avis de motion est donné par madame la conseillère Leigh MacLeod que le règlement 509-2013 qui établit les normes de salubrité applicables aux immeubles sur le territoire de la municipalité de Morin-Heights sera présenté lors d'une prochaine session.

Municipalité de Morin-Heights

Le projet de règlement étant remis au Conseil, le Directeur général sera dispensé d'en faire lecture.

RAPPORT MENSUEL DE LA DIRECTRICE DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, du rapport mensuel pour les mois de juin et juillet 2013 ainsi que la liste de dépenses ainsi que les états des résultats des diverses activités.

167.08.13 DEMANDE D'AUTORISATION - DEMI-MARATHON DE LA VALLÉE DE SAINT-SAUVEUR

Considérant que la demande présentée par la Chambre de commerce et de tourisme La Vallée de Saint-Sauveur pour la tenue de leur événement, le demi-marathon de la Vallée de Saint-Sauveur, les 5 et 6 octobre 2013;

Considérant qu'il est de la responsabilité des organisateurs d'obtenir les autorisations du Ministère des transports et de la Sûreté du Québec;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil autorise la tenue de l'événement sur les chemins Saint-Adolphe, du Village et Bélisle.

Que ce Conseil avise les organisateurs qu'il est de leur ressort de réunir des bénévoles et le personnel nécessaire pour ces activités.

Que ce conseil avise le comité organisateur que les services de la Sûreté du Québec à l'intersection de la Route 364 est requise pour assurer la sécurité.

168.08.13 FÉLICITATIONS - ARTS MORIN-HEIGHTS

Il est unanimement résolu que ce Conseil félicite Arts Morin-Heights à l'occasion du 30ième anniversaire de la tenue de leur exposition estivale.

169.08.13 FÉLICITATIONS - SHAKESPEARE IN THE PARK

Il est unanimement résolu que ce Conseil félicite Madame Catherine Maillé et son équipe ainsi que Madame Penny Rose pour la présentation de A Midsummer Night's Dream par le Repercussion Theater dans le cadre de la tournée de Shakespeare-in-the-Park 2013.

PÉRODE DE QUESTIONS

Le Conseil répond aux questions du public.

Municipalité de Morin-Heights

170.08.13 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisée;

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood que la séance soit levée à 20h35.

J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal

Timothy Watchorn
Maire

Yves Desmarais
Directeur général

Sept personnes ont assisté à l'assemblée.